

**Cellule d'Assistance Technique aux Zones humides
Gestion des mares du Gers**

DIAGNOSTIC ET PLAN DE GESTION

Mare du Haut

Gestionnaire : Atelier Thérapeutique Marminos



Action financée avec le concours de :



**Cellule d'Assistance Technique aux Zones Humides :
conseils pour la gestion des mares de l'Astarac**



Identification du gestionnaire

Atelier thérapeutique Marminos, situé route de Pessan, 32000 AUCH

Localisation de la mare

La mare est située sur la commune d'AUCH (32000) au lieu-dit La Rétourie.

Coordonnées géographiques (Lambert 93):

Longitude (X) : 508054.949175

Latitude (Y) : 6284868.03315

Altitude : 226 mètres

Localisation par rapport aux zonages environnementaux :

Mare située dans un périmètre Natura2000 : NON

Mare située dans une ZNIEFF¹ : Coteaux du Gers d'Aries-Espéan à Auch

Suivi de la mare

Code de la mare : 032ADAMGE1008

Type de visite	Date	Expert
Visite de diagnostic	23/02/2017	SANCERRY Guillaume

Informations générales

Type : Mare coteau sec

Matériaux : Terre et partiellement bâtie dont le fond est en Argile avec pour principaux sédiments : Vase et débris végétaux

Forme : Circulaire

Dimensions : 5 m X 4 m

Surface d'eau observée lors de la visite (approximation): 0 m²

Surface maximale (approximation) : 20 m²

Profondeur d'eau observée lors de la visite : 0 m

Profondeur d'eau maximale : 50 cm

Capacité (approximative) : 10 m³

Etat de conservation : Dégradée par le piétinement des sangliers.

Stade d'évolution : En partie végétalisée avec eau libre.

Descriptif de la mare : La mare se situe au sommet d'un coteau sec en cours d'embroussaillement. Il s'agit d'une mare temporaire dont les berges sont en partie en pente douce. Elle est alimentée par le ruissellement des pluies et son trop-plein est diffus, les débordements se faisant directement sur les pentes en aval de la mare.

¹ ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique

Description du contexte de la mare

Nature de l'accès à la mare : prairie

Liste des éléments d'occupation du sol à proximité

Occupation du sol	Rang d'importance
Prairie en cours d'embroussaillage	1

Descriptif du paysage environnant la mare :

La mare fait partie de la propriété de l'Atelier Thérapeutique de Marminos d'une surface de plusieurs dizaines d'hectares. C'est un point d'eau de crête sans usage particulier.

Le bassin versant de la mare est composé de prairies, de boisements et de surfaces cultivées.

Définition des usages de la mare et de sa gestion

Usage	Description
Aucun	

Mare servant d'abreuvoir : Non

Type d'animaux :

Nombre d'animaux présents :

Mode d'abreuvement :

Mise en défens : Non

Sur 0 % du périmètre total de la mare

Evaluation du risque de dégradation des berges par le piétinement des animaux : Moyen
(présence de sangliers)

Actions de gestion mises en œuvre sur la mare

Action de gestion	Description
Aucune	

La mare n'est pas entretenue et commence à être ombragée. Il s'agit d'une mare de coteau, située dans une prairie sèche à végétation rase. Elle ne nécessite donc pas de gestion régulière. Il serait donc raisonnable d'entretenir ses abords tous les 2 ou 3 ans.

Evaluation de l'état général des berges

Principal matériau des berges : Terre.

La pente des berges est trop raide sur la moitié du périmètre.

Structure de la végétation des berges observée lors du diagnostic

Berges nues : 0 %	Herbes basses : 95 %	Herbes hautes : 0 %
Arbustes groupés : 0 %	Arbres groupés : 0 %	
Nombre d'arbustes isolés : 0	Nombre d'arbres isolés : 0	

Globalement la mare est équilibré, la végétation créant de l'ombre sur 20% à la surface de l'eau. Les berges sont dégradées le sur piétinement des sangliers.

Conclusion concernant l'état des berges :

La mare est temporaire et la moitié des berges sont abruptes. La végétation est rase avec des parties ombragées. Une partie est piétinée par les sangliers ce qui limite la capacité d'épuration de l'eau et d'accueil de la biodiversité

Etude de l'hydrologie de la mare

Zone hydrographique dans laquelle se situe la mare

Code BD Carthage	Nom
O625	Le Gers du confluent du Sousson au confluent de l'Aulouste

Ruisseau le plus proche

Code BD Carthage	Toponyme
O6301060	ruisseau non nommé

Localisation de la mare dans le bassin versant :

La mare est en haut de coteau, sur la crête. Elle est en rive droite de ce ruisseau.

Régime hydrique de la mare : temporaire

Période d'assec : Mai à Octobre

Aspect de l'eau : Claire

Type de connexion de la mare dans le réseau hydrologique : Entrée



Les entrées d'eau dans la mare

Type	Périodicité
Précipitations	Saisonnier
Ruissellement diffus	Saisonnier

Les sorties d'eau

Type	Périodicité
Ruissellement diffus	Saisonnier
Evaporation	Permanent

Les éléments du réseau hydrologique² :

Type	Distance à la mare	Remarque
Aucun		

Analyse du bassin versant de la mare

Définition du bassin versant de la mare : Il s'agit du territoire géographique spatial qui concourt à l'alimentation de la mare. Chaque goutte d'eau tombant sur ce territoire rejoindra la même mare. Le bassin versant correspond donc au terrain situé en amont de la mare et en aval des lignes de crête. Les caractéristiques de ce territoire (relief, activités humaines, occupation du sol, éléments du paysage...) peuvent potentiellement influencer la qualité des eaux de la mare. Son étude est donc importante tant pour définir les risques (pollution et érosion notamment) que les intérêts fonctionnels.

Le bassin versant de votre mare est délimité sur la carte jointe à ce diagnostic.

Surface du bassin versant : 0,1 Ha

Description du bassin versant :

Le bassin versant de la mare est majoritairement occupé par des prairies et des boisements. Il est également composé de surfaces cultivées dans la partie la plus amont du bassin versant.

² Les éléments du réseau hydrologique sont définis comme étant les autres zones humides à moins de 100 mètres.

Evaluation du risque d'érosion sur le bassin versant de la mare :

Le bassin versant présente des pentes fortes. Aucune preuve d'un phénomène d'érosion antérieur n'est visible. Nous pouvons évaluer le risque d'érosion comme étant : Faible

Evaluation du risque de pollution sur le bassin versant de la mare :

Présence de cultures à proximité de la mare : oui
Distance entre la mare et la culture : 80 m
Type de culture : conventionnelles
Présence d'un fossé adducteur traversant les zones cultivées : Non
Estimation du degré de protection du ruisseau adducteur : Aucun
Evaluation du risque de pollution de la mare : Faible

Eléments du paysage protégeant la mare des risques d'érosion et de pollution

Type	Proportion du périmètre protégée	Estimation du degré de protection par rapport aux risques
Prairie	100 %	Bon

Synthèse de l'analyse du bassin versant :

Le bassin versant de la mare est majoritairement composé de surfaces en herbe ou boisées en pente. La mare est donc relativement bien protégée malgré la présence de cultures dans la partie la plus amont de son bassin versant.

La mare est donc peu soumise à la pollution aux intrants agricoles et à l'arrivée de particules fines de terre.

Diagnostic écologique de la mare

LA FLORE

Type de végétation : Spontanée
Niveau de diversité floristique : faible

Présence d'espèces aquatiques immergées	<input type="checkbox"/>	Bordure végétalisée	<input checked="" type="checkbox"/>
Présence d'espèces semi-aquatiques	<input type="checkbox"/>	Présence d'arbres et arbustes	<input checked="" type="checkbox"/>
Présence d'espèces flottantes	<input type="checkbox"/>		
Présence d'espèces végétales notables	<input type="checkbox"/>		
Présence d'espèces végétales indésirables	<input type="checkbox"/>		

Inventaire floristique

Catégorie	Nom Commun	Nom Latin	Caractère Remarquable	Observateur	Date d'observation
PLANTE DE BERGE	Jonc glauque	<i>Juncus inflexus</i>	Non	ADASEA	23/2/2017

Informations complémentaires sur les végétaux :

La mare possède une flore de berges typique des points d'eau. En effet, le fond et une partie des berges sont occupés par une jonçaie de Joncs glauques.

La présence de sangliers limite localement le développement de la flore de la mare. Une partie des berges est également ombragée ce qui limite aussi le développement de la végétation.

LA FAUNE

Présence de batraciens	<input type="checkbox"/>	Présence d'écrevisses	<input type="checkbox"/>
Présence de reptiles	<input type="checkbox"/>	Présence de macro-invertébrés	<input type="checkbox"/>
Présence d'odonates*	<input type="checkbox"/>	Présence de mammifères	<input checked="" type="checkbox"/>
Présence d'oiseaux	<input type="checkbox"/>	Présence de poissons	<input type="checkbox"/>

* les odonates regroupent les libellules et les demoiselles

Présence d'espèces animales notables	<input type="checkbox"/>	
Présence d'espèces animales indésirables	<input type="checkbox"/>	

Inventaire faunistique

Catégorie	Nom Commun	Nom Latin	Caractère Remarquable	Observateur	Date d'observation
Mammifères	Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	Non	ADASEA	23/02/2017

Informations complémentaires sur les animaux : La mare était totalement asséchée lors du passage de l'ADASEA. Elle doit tout de même accueillir quelques espèces typiques des mares comme des amphibiens ou certains invertébrés aquatiques.

Enfin, elle est utilisée par des espèces moins inféodées aux mares comme en témoigne la présence de plusieurs sangliers (empreintes). En effet, la mare représente une ressource en eau et en nourriture importante pour la faune locale.

Les sangliers sont toutefois responsables de la dégradation d'une partie du fond et des berges de la mare.

Espèces introduites par le gestionnaire : Aucune

Intention d'introduire des espèces : Non

Intérêt écologique de la mare : Fort

Intérêt patrimonial :

INTERET ECOLOGIQUE

Fonction	Description
Zone particulière d'alimentation pour la faune	La mare est située dans un secteur de coteaux avec de nombreuses connexions avec les milieux naturels environnants. Elle forme une ressource en eau importante pour la faune locale. Elle représente également une source de nourriture pour certains invertébrés aquatiques et certains amphibiens.

Conclusion concernant l'intérêt écologique de la mare :

La mare est temporaire et en assec durant une longue période de l'année. Ses berges sont pour moitié abruptes. Enfin les sangliers piétinent une partie du points d'eau. Tout cela limite le développement de d'une biodiversité typique des mares.

Cependant, elle peut jouer un rôle en début d'année et former un habitat favorable à certaines espèces, comme les amphibiens (Crapaud calamite par exemple). C'est également une ressource en eau importante pour la grande et la petite faune locale comme les oiseaux ou les mammifères. En effet, c'est un des seuls points d'eau de crête du secteur.

Analyse des éléments de connexion de la mare avec son environnement

L'analyse des connexions nous permet d'élargir le diagnostic de la mare prise individuellement à celui d'un réseau de mares ou de zones humides. Cet aspect est intéressant notamment au titre de la biodiversité. En effet on constate que meilleur est le réseau de mare et meilleures seront la diversité et l'abondance des espèces. Les zones humides présentent des caractéristiques écologiques différentes (prairie humide, fossé, mare de prairie, de sous-bois...) et certaines seront plutôt favorables à l'alimentation ou à la reproduction d'une espèce spécifique, au développement d'une plante... La connexion entre ces zones peut se faire par des éléments du paysage qui permettent aux espèces de se déplacer librement de l'une à l'autre. Il peut s'agir de haies, de fossés, ruisseaux... On appelle alors ces éléments des « corridors écologiques ». Dans ce diagnostic on considère les connexions dans un rayon de 100m car cela correspond à la distance de déplacement maximale pour certains amphibiens (salamandre, triton...).

Les connexions de votre mare sont représentées sur la carte ci-jointe.

Liste des éléments de connexions dans un rayon de 100m

Type	Distance à la mare	Remarque
Bois	3 m	La mare est entourée de boisements et de prairies en cours d'embroussaillage.

Bilan des connexions :

Distance au ruisseau le plus proche : 1000 mètres.

Distance à la mare la plus proche : 500 mètres.

Nombre de mares dans un rayon de 100m : 0 mare.

Nombre de mares dans le bassin versant (autres que celle diagnostiquée) : 0 mare.

Connexion de cette mare avec une autre mare

Connexion de cette mare avec une autre zone humide

Continuité entre la mare et le milieu naturel

Conclusions concernant les connexions :

Cette mare temporaire est située sur la crête d'un coteau sec dominé par des boisements et une prairie en cours d'embroussaillage. Le trop-plein de la mare est diffus et s'évacue directement dans la prairie. La mare joue donc principalement un rôle de refuge pour la faune au sein du paysage.

La mare représente également un site d'alimentation pour certaines espèces comme les sangliers.

Analyse des rôles et intérêts fonctionnels de la mare

A ce stade du diagnostic on peut définir les rôles et intérêts de la mare. Il s'agit de l'intérêt de la mare pour l'environnement et/ou les hommes. On distingue d'une part l'intérêt fonctionnel et d'autre part l'intérêt écologique. Le premier est défini à partir des caractéristiques hydrauliques de la mare et de celles du bassin versant. Le second est défini à partir des caractéristiques écologiques de la mare et de celles des connexions avec d'autres zones humides.

INTERET FONCTIONNEL

Fonction	Description
Ralentissement du ruissellement	La mare est située dans un bassin versant en pente. Elle capte, lors des fortes pluies, les écoulements et permet ainsi de diminuer les effets du ruissellement en aval.
Protection contre l'érosion	La mare est située dans un bassin versant cultivé et en pente. Elle permet de capter, lors des fortes pluies, les écoulements chargés en particules fines de terre et permet ainsi de diminuer les effets de l'érosion en aval. Le rôle de la mare dans cette fonction est cependant réduit au regard de son bassin versant et de la distance entre le point d'eau et les cultures.
Fonctions d'épuration	La mare reçoit des écoulements provenant d'un bassin versant cultivé et en pente. Ces surfaces sont susceptibles d'entraîner dans les écoulements, lors des pluies, des intrants agricoles et des particules fines de terre. La mare participe donc à filtrer ces molécules chimiques grâce à ses bactéries, ses plantes et le phénomène de sédimentation. Elle permet ainsi d'améliorer la qualité de l'eau Le rôle de la mare dans cette fonction est cependant réduit au regard de son bassin versant et de la distance entre le point d'eau et les cultures.

Conclusions concernant la fonctionnalité de la mare :

La mare assure donc plusieurs fonctions liées à la qualité de l'eau.

La mare est située dans un coteau en pente, en aval de surfaces cultivées. Elle permet donc de ralentir le ruissellement et de limiter l'érosion lors des fortes pluies en réceptionnant une partie des écoulements et des particules fines de terres qu'ils contiennent.

Le bassin versant de la mare est occupé majoritairement par des prairies et des boisements avec une partie cultivée. Il y a donc un risque de pollution chimique aux intrants agricoles et d'arrivée de particules fines de terre. Les bactéries et la flore aquatique de la mare permettent de filtrer une partie des molécules chimiques et sédimenter les particules fines de terre. Cette fonction est cependant moins importante que les autres au regard du bassin versant de la mare et de la distance entre le point d'eau et les cultures.

Analyse des menaces sur la mare

Dans l'analyse des menaces il est important de noter que nous distinguons celles qui sont effectivement observées (case cochée dans la colonne « avérée ») lors du diagnostic de celle que l'on suppose (case cochée dans la colonne « supposée »). Une menace supposée est là à titre indicatif, les indices relevés lors du diagnostic ne permettant pas de l'avérer ou de l'infirmer. Elle est mentionnée pour que vous puissiez la garder à l'esprit ou prendre des mesures préventives mais il n'est pas forcément nécessaire d'intervenir. Par ailleurs nous distinguons si la menace concerne directement la mare et/ou son bassin versant, cette information permet de localiser les zones d'intervention pour endiguer le risque.

Menace	Elle est		Elle concerne		Description
	Avérée	Supposée	la mare	le BV ³	
Ombrage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La mare est ombragée. Les arbres tiennent la mare dans l'ombre ce qui limite le développement de la flore typique des mares. D'autre part, les arbres produisent une grande quantité de feuilles mortes qui tombent dans la mare et se transforment progressivement en vase accélérant le comblement.
Abandon	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'absence de gestion va conduire au comblement et à la fermeture de la mare
Fermeture	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le développement de la végétation va aboutir à la fermeture de la mare.
Piétinement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La mare est dégradée par le piétinement des sangliers sur le fond et les berges avec pour conséquences: risque de pollution organique (déjections), accélération du comblement de la mare (apport de terre), limitation de la végétation de la mare.
Pollution chimique (phytosanitaire, engrais)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune trace de pollution n'a été observée. La mare est cependant située dans un bassin versant avec quelques cultures en pente. Ces cultures sont toutefois éloignées de la mare. La mare a un risque faible d'être polluée avec des intrants agricoles. Ces molécules perturbent la flore et peuvent être à l'origine du phénomène d'eutrophisation.

Synthèse concernant les menaces :

Les menaces les plus importantes qui pèsent sur la mare sont l'ombrage, l'abandon et la fermeture de la mare.

La mare n'a pas de gestion particulière et est à l'abandon. Elle est en cours de fermeture avec le développement de buissons sur la berge Ouest et un ombrage important par les branches des arbres, ce qui limite la flore de la mare. Ces phénomènes accélèrent également le comblement naturel de la mare par l'apport de feuilles mortes qui se transforment ensuite en vase.

Les sangliers dégradent le fond et les berges de la mare par leur piétinement, ce qui risque de créer des fuites. Cela limite également la flore des berges et du fond, provoque leur érosion et accentue le comblement de la mare.

Le bassin versant de la mare est majoritairement occupé par des surfaces boisées et en herbe. Des cultures sont présentes dans la partie du bassin versant la plus éloignée de la mare. Le risque de pollution aux intrants agricoles et aux particules fines de terre existe mais il est mineur.

Conclusion du diagnostic

Poursuite de la gestion actuelle	<input type="checkbox"/>
Adaptation de la gestion actuelle	<input checked="" type="checkbox"/>
Aménagements à réaliser	<input checked="" type="checkbox"/>
Restauration	<input checked="" type="checkbox"/>

³ BV : Bassin versant

Conclusion générale :

Cette mare temporaire située près de l'agglomération de Auch, dans une zone vallonnée, prend place au sommet d'un coteau sec.

Son bassin versant, de très petite taille et en pente, draine des surfaces en herbe et boisées avec quelques cultures.

Mare sans usage, elle est à l'abandon avec une strate arbustive développée sur la berge Ouest et de l'ombrage. Le fond et les berges de la mare sont également piétinés par les sangliers.

Elle joue des rôles pour la qualité de l'eau et la biodiversité.

Située au sommet d'un coteau sec sans aucun autre point d'eau à proximité, la mare représente, au moins pour une partie de l'année, une ressource en eau importante pour la faune locale.

Située dans un bassin versant avec quelques cultures en pente, la mare permet de limiter les effets du ruissellement et de l'érosion en captant une partie des écoulements.

La mare est située en aval de surfaces cultivées sur lesquelles les fortes pluies peuvent emporter, en ruissellant sur les pentes, des intrants agricoles et des particules fines de terre. Dans la mare, la végétation et les micros organismes présents vont dégrader une partie des molécules chimiques participant ainsi à l'épuration de l'eau. Le phénomène naturel de sédimentation va également diminuer la quantité de terre dans l'eau. La fonction d'épuration de l'eau est cependant réduite au regard du bassin versant de la mare et de la distance entre le point d'eau et les cultures.

La mare est cependant dégradée.

L'abandon de la mare entraîne le développement de la strate arbustive et arborée. Cela a pour conséquence, l'ombrage et la fermeture de la mare, ce qui accélère son comblement par apport supplémentaire de matières organiques (feuilles mortes) et limite la flore du point d'eau.

La présence de sangliers dégrade aussi les berges et le fond de la mare par piétinement. Cela limite également la flore.

Le bassin versant de la mare draine des surfaces cultivées augmentant le risque de pollution par des particules fines de terre et des intrants agricoles. Cette menace est cependant réduite au regard du bassin versant de la mare et de la distance entre le point d'eau et les cultures.

Il serait préférable de mettre en place une gestion sur la mare. Il serait notamment intéressant de réaliser un broyage annuel des berges à l'automne quand la vie est la moins active. Cela permettra de limiter le développement d'arbustes et d'arbres et de favoriser la flore typique des berges de la mare. L'export de matière limitera l'enrichissement et le comblement de la mare.

Des travaux et des aménagements sont aussi nécessaires pour restaurer la fonctionnalité et l'équilibre de la mare mais également pour améliorer les capacités d'accueil de la biodiversité.

Il serait tout d'abord nécessaire de débroussailler les abords de la mare, notamment les berges Sud et Est, afin de limiter sa fermeture et de laisser se développer une flore adaptée aux berges de la mare. Un élagage des branches qui surplombent la mare limiterait l'ombrage et favoriserait également la flore.

Afin de limiter le piétinement des sangliers sur les berges et le fond de la mare, la pose d'une clôture de bois pourrait diminuer leurs impacts.

Enfin, il se peut que les sangliers aient créé des fuites sur le fond du point d'eau, ce qui expliquerait les longues périodes d'assec de la mare. Pour y remédier, il pourrait être nécessaire de tasser le fond afin de combler les fuites. Un apport de terre argileuse avant le tassement augmenterait la réussite de ces travaux d'imperméabilisation.

Plan de gestion pour la mare Tour Plégat

Objectif de la gestion des mares :

En fonction de la physionomie de la mare, et de son environnement, assurer un entretien durable équilibré lui permettant de jouer ses rôles d'usages (abreuvoir,..), fonctionnels (protection des eaux) et écologiques (lieu de vie et de nidification pour les insectes, batraciens, reptiles, lieu de chasse, diversité végétale, zone relais au sein d'un réseau de mares et de cours d'eau). Ce plan de gestion s'appuie sur le diagnostic simplifié réalisé dans le cadre de l'Assistance Technique.

Préconisations de gestion communes à toutes les mares :

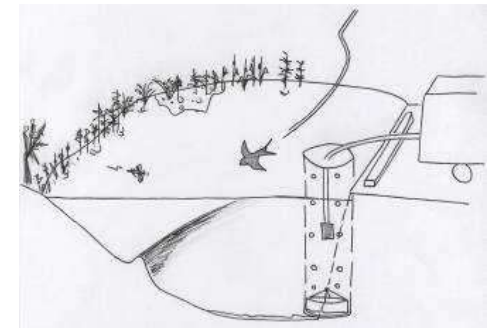
- Réalisation des interventions pendant la période **du 1^{er} août au 15 novembre**, le cas échéant pendant la période d'assec (où la faune est la moins dérangée, la végétation au repos, et les travaux plus pratiques). Eviter d'intervenir quand le sol est gorgé d'eau pour limiter les risques de dégradation.
- Respecter les périodes critiques des cycles biologiques des espèces présentes :
 - pour les amphibiens : éviter toute intervention durant les périodes de reproduction et de développement : de janvier à fin juillet
 - pour les cistudes : éviter la période de ponte du 15 mai au 15 juillet. Si l'entretien des abords doit être fait durant cette période, ne pas intervenir après 17 heures. Des femelles en déplacement pour pondre peuvent être blessées ou écrasées.
Ne pas procéder à un curage de la mare durant la période d'hivernage des cistudes qui s'étale de novembre à mars en fonction de la météo. Si un curage de mare ou de fossé doit être réalisé à cette période, vérifier qu'aucune cistude ne se trouve dans les produits du curage.
- Absence de traitement phytosanitaire
- Absence d'introduction d'espèces animales ou végétales exotiques
- Absence de colmatage plastique

POUR INFORMATION : Normes à respecter lors de l'aménagement d'une mare en réservoir de lutte contre les incendies

- Capacité : 120 m³ d'eau disponible. Par sécurité, augmenter ce volume d'eau pour disposer de 120 m³ en toute circonstance.-
 - Profondeur : 80 cm d'eau minimum, 6 m maxi de hauteur d'aspiration
 - Localisation : à 200 m maxi des risques à défendre, par les cheminements praticables.
 - Aire de manœuvre : 12 m² pour moto pompe, 32 m² pour auto pompe
 - Mise en place d'un système empêchant les camions de tomber dans l'eau à l'endroit d'accès direct aux pompiers (muret, traverse de chemin de fer non traitée, talus)
 - Signalisation : panneau (réserve incendie)
- Pour toute question complémentaire, contacter le centre de secours le plus proche

Dans le cadre de la CAT ZH : concilier biodiversité et lutte contre l'incendie

3 côtés aménagés en faveur de la biodiversité (pentes douces...) <--> 1 côté aménagé pour la défense incendie (accès, muret...) placer un dispositif de filtre pour empêcher au maximum la faune d'être aspirée si le point d'eau venait à être utilisé.



Description des préconisations d'actions :

La mare nécessite certains travaux et aménagement. Certaines berges peuvent être adoucies en pente douce, sauf celles orientées vers la vallée et qui permettent de retenir l'eau de la mare.

La mare doit ensuite être clôturée et un système d'abreuvement doit être mise en place.

La mare et ses abords doivent être entretenus chaque année. Cependant, une zone de non gestion devra permettre la pousse de ligneux afin de créer une zone d'ombre.

Détails des interventions préconisées sur la mare:

DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	MODALITES	2018	2019	2020	2021	2022
Débroussaillage des abords	Intervention en automne-hiver, entre septembre et décembre. Il s'agit de débroussailler les arbres et arbustes au plus près des berges Sud et Est. L'objectif est de redonner de la lumière à la mare et de limiter la quantité de feuilles mortes qui tombent dans l'eau et se transforment progressivement en vase. Cela favorisera également le développement d'une flore de berges locale et adaptée à la mare.	Automne				
Elagage des branches en surplomb	Intervention en automne-hiver, entre septembre et mars. Il s'agit de couper les branches qui surplombent l'eau. L'objectif est de redonner de la lumière à la mare et limiter la quantité de feuilles mortes qui tombent dans l'eau et se transforment progressivement en vase.	Automne				
Entretien de la végétation des berges	Après les travaux, il faudra entretenir chaque année les berges afin de limiter la fermeture de la mare. Intervenir en automne avec une débroussailleuse et exporter la matière.	Automne	Automne	Automne	Automne	Automne
Mise en défens/système d'abreuvement	Il s'agit de réduire la zone d'accès des sangliers en clôturant une partie de la mare avec une clôture en bois (clôture permanente). L'objectif est de permettre à la végétation de se développer sur le fond et les berges. La végétation constitue des abris, des ressources de nourriture, des supports de reproduction pour la faune et améliore les capacités d'épuration de la mare.	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année
Consolidation de la mare	Le piétinement des sangliers a pu créer des fuites sur le fond de la mare. Afin de favoriser une plus longue période en eau, il serait intéressant de tasser le fond de la mare, de préférence en y ajoutant de la terre argileuse.	Automne				

Détails des interventions préconisées sur la zone fonctionnelle:

DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	MODALITES	2017	2018	2019	2020	2021
Conserver les zones en herbe	Maintenir les zones en herbe et les boisements autour de la mare pour leur rôle de protection des sols et d'habitat complémentaire (zone de chasse pour les Odonates et les Amphibiens). Ces zones en herbe permettent aussi de limiter l'arrivée d'intrants agricoles et de particules fines de terre dans la mare et ralentissent le ruissellement lors des fortes pluies.	toute l'année	toute l'année	toute l'année	toute l'année	toute l'année

Diagnostic de zones humides - Atelier Thérapeutique de Marminos Bassin versant de la Mare du haut - 2017



Diagnostic de zones humides - Atelier Thérapeutique de Marminos Mare du haut - 2017




Légende

-  Cours d'eau
-  Fossés
-  Haies
-  Mare du haut

**Pour tout renseignement complémentaire
n'hésitez pas à nous contacter :**

SANCERRY Guillaume
guillaume.sancerry@adasea.net

ADASEA du Gers
Maison de l'Agriculture
Route de Mirande BP 70161
32003 AUCH CEDEX

 : 05 62 61 79 50
Fax : 05 62 05 80 84

<http://www.adasea32.net>
mail : a032@adasea.net



Partenaires financiers

Agence de l'eau Adour-Garonne



Conseil Régional Midi-Pyrénées



Union Européenne - FEDER

